

GAP, le 22 avril 2024

## COMMUNIQUÉ

### **RD 902 / Combe du Queyras / secteur des Crèches : une nouvelle campagne de travaux à partir de fin avril**

“La RD 902 est un axe très important pour le Département puisqu’il constitue l’accès principal au Queyras depuis Guillestre”, note Jean-Marie Bernard, Président du Département. “D’autres accès sont possibles, notamment par le Col d’Izoard depuis Briançon et le Col Agnel depuis l’Italie mais ce sont des itinéraires de montagne fermés en hiver. Il est donc très important – on l’a bien vu avec le glissement de terrain du Pas de l’Ours – de sécuriser la RD 902 et ainsi pérenniser l’accès au Queyras.”

Le secteur des Crèches, dans la Combe du Queyras, fait en outre l’objet de toute l’attention du service des routes du Département. Un programme de sécurisation de ce secteur est engagé et pour le mener à bien, il a été découpé en 8 tronçons :

> Tronçons 1 à 3 : les études d’exécution sont à programmer.

> Tronçons 4 à 7 : les études d’exécution sont terminées, le financement des travaux est prévu dans le plan pluriannuel d’investissement ; leur réalisation doit s’étaler sur environ 5 campagnes annuelles.

“Deux campagnes de travaux se sont déjà déroulées”, poursuit Marcel Cannat, vice-Président du Département chargé des routes. “Le secteur 8 a été sécurisé à l’automne 2022. La sécurisation en falaise du secteur 7 et la sécurisation en falaise partielle du secteur 6, ainsi que la construction de 50 mètres linéaires d’écran en pied de versant ont été réalisés à l’automne 2023. Les fortes précipitations survenues à partir du 15 octobre 2023 n’ont toutefois pas permis de réaliser la totalité des travaux prévus à cette période.”

Les travaux reprennent donc ce printemps pour installer le grillage plaqué sous l’écran de protection mis en place à l’automne dernier. Éventuellement aussi pour réaliser la reconnaissance en falaise sur une partie du secteur 6, afin d’optimiser l’intervention de l’automne 2024 (fin des sécurisations en falaise du secteur 6 et réalisation partielle des ouvrages de protection en pied de versant sur les secteurs 6 et 7).

“Les travaux sur la RD 902 sont contraignants”, poursuit Valérie Garcin-Eyméoud, Conseillère départementale du canton. “On ne peut pas vraiment considérer qu’il y a d’itinéraire de substitution. Il est donc nécessaire de garantir des passages réguliers sur cet axe, malgré les travaux en cours, ce qui implique de la remise en état et des pauses entraînant des pertes de rendement dans le déroulement du chantier. Par ailleurs, les phases de purge en falaise nécessitent de fermer la route mais également d’interdire la navigation sur le Guil, la randonnée et la pêche. Ces interdictions sont traitées par arrêté

préfecturale. Des vigies sont mises en place pour garantir qu'aucun pratiquant ne s'aventure dans la zone de travaux. Et il y a encore la sécurité des travailleurs en falaise, avec une vigilance particulière en cas de précipitations.”

### **Pour les besoins du chantier**

**Ce printemps**, 6 semaines de travaux sont prévues, moyennant :

- > 2 jours de fermeture de la route les 29 et 30 avril (fermeture de 8h à 12h et de 12h30 à 17h) pour reconnaissances limitées en falaise + purge en tête de grillage plaqué,
- > puis circulation alternée jusqu'aux alentours du 20 mai,
- > puis 4 semaines avec des restrictions limitées (vitesse, dépassements...),
- > Possibilité de microcoupures pour des phases de travaux ponctuelles.